

Soutenir et accompagner la transformation de l'offre PH dans l'Aube

Réunion de présentation de l'expérimentation
28 février 2025 - Troyes

**Renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
pour amplifier la transformation de l'offre médico-sociale :
un enjeu stratégique et collectif**

Marielle TRABANT

Directrice de l'Autonomie de l'ARS Grand Est par interim

Méthode et phasage de l'expérimentation

Thibault MARMONT

Directeur du CREAM Grand Est

QUOI ?

- **OBJET**

- Expérimenter un dispositif d'accompagnement d'une dynamique de TdO, en partant de l'autodétermination comme levier
- L'unité d'action est l'établissement (ou service) médico-social.

- **OBJECTIFS**

- Promouvoir une vision partagée de l'évolution de l'offre/des accompagnements du secteur médico-social
- Renforcer la dynamique de transformation de l'offre MS dans les ESMS.

- **STRUCTURE DE L'EXPERIMENTATION**

- Constitution d'un comité de projet (copro) associant les personnes concernées
- Une phase d'auto-positionnement
- Une phase de formations
- La construction d'un plan d'action sur mesure, propre à l'ESMS (livrable).

- **CHAMP**

- 10 ESMS du champ de compétence ARS propre ou partagée.
- Diversité des OG

QUI ?

Pilotage

ARS (DA, DT)

Lien avec Département & MDPH

Opérateur

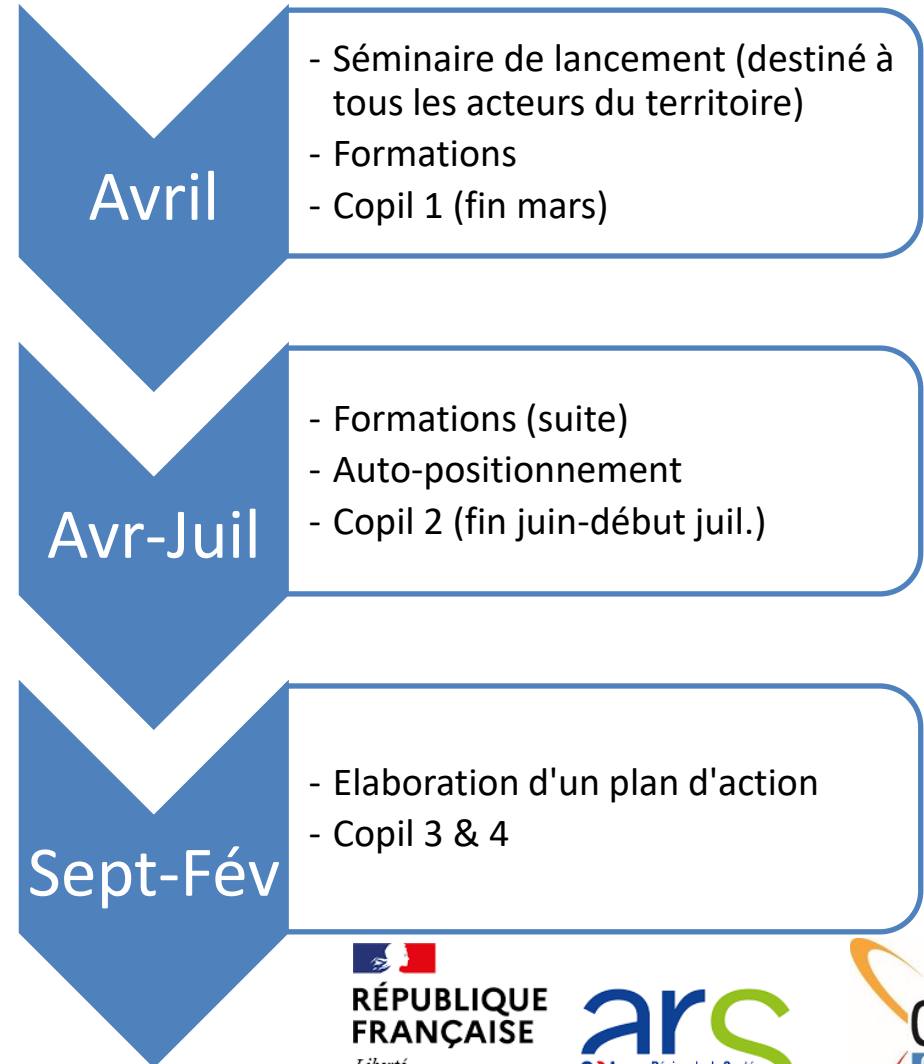
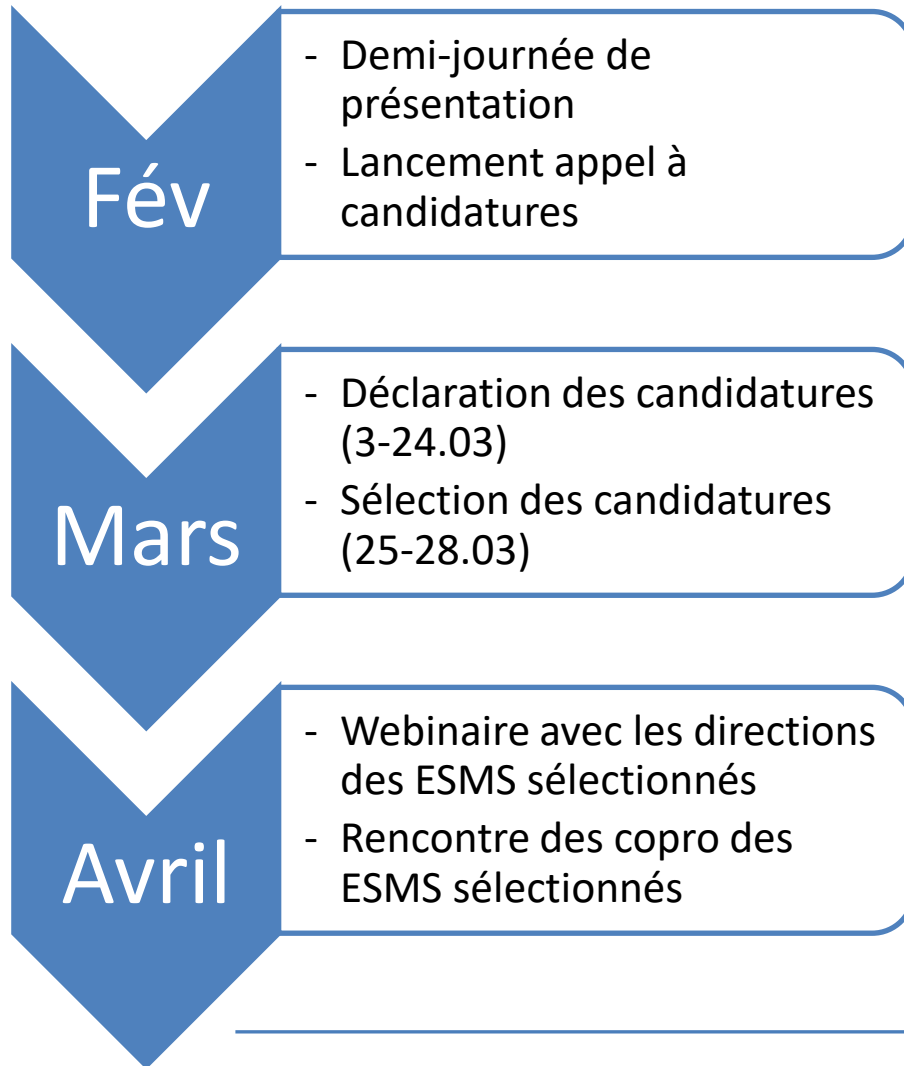
Le CREAM

Acteurs

Les ESMS du territoire, aux différents niveaux :

- Direction
- Encadrement intermédiaire
- Equipes pluridisciplinaires
- Personnes directement concernées : personnes accompagnées, familles

Quand ?



COMMENT ? Engagement dans la démarche

- Principe de VOLONTARIAT
 - Appel à candidatures... à compter de ce jour !
 - Période de déclaration des candidatures : du 3 au 24 mars
 - Ecrire au CREAM et à l'ARS (présenter brièvement sa structure)
 - t.marmont@creai-grand-est.fr
 - alexandra.schiery@ars.sante.fr
 - Sélection des ESMS : dernière semaine de mars (25-28.03)
 - Retour d'info à tous

COMMENT ? Gouvernance du projet

- Comité de pilotage (Copil)
 - ARS (DA, DT), CREAM, ainsi que le CD (dir° autonomie), la MDPH et des représentants des personnes accompagnées.
 - Le Copil suit le bon déroulement de la démarche sur l'ensemble du territoire
- Comités de projet (Copro)
 - Direction de l'ESMS, personnes concernées (élus CVS par ex.), familles, professionnels (pluridisciplinarité, IRP).
 - Le copro qui suit le déploiement du projet dans chaque ESMS sélectionné.
- Participation des personnes : un enjeu = un engagement

LES PHASES DU PROJET / Lancement

- ***Appel à candidatures***

- Rappel : l'unité d'action = l'établissement (*extensible au service, ex. IME-SESSAD*)
- Importance de rappeler que l'ESMS candidat s'engage et donc que ce projet soit porté par la direction entraînant une participation active des professionnels et effective des personnes concernées.

- ***Séminaire de lancement : 25 avril***

- Public : **ensemble des ESMS du territoire aubois** (direction, intervenants directs, familles, personnes accompagnées), ARS, CD, MDPH.
- Centre sportif de l'Aube -> 150 pers environ
- Objectif : s'interroger collectivement et concrètement sur ce qu'est la TdO, partager un corpus commun de connaissances à partir duquel engager/renforcer l'évolution des ESMS.

| PHASES | PUBLIC concerné | févr-25 | mars-25 | avr-25 |
|----------------------------|----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| LANCEMENT | | | | |
| Journée d'information | Gouvernance & Dir° OG-ESMS | 25.02 | | |
| Candidatures | ESMS | | | |
| Webinaire "Boîte à outils" | Pilotes ESMS (Dir) | | | |
| Séminaire de lancement | ESMS | | | 25.04 |

LES PHASES DU PROJET / Auto-positionnement

- **Réflexion collective (copro) : utilisation d'un kit d'outils (testé en IDF)**
 - > trame de questionnaire sur 4 dimensions :
 - Pratiques d'accompagnement, postures professionnelles
 - Diversification de l'offre ; logique territoriale
 - Coopération sur le territoire ; logique de responsabilité populationnelle
 - Les stratégies organisationnelles et la dimension managériale.
- **Accompagnement sur 4 demi-journées par le CREAI, de mai à octobre**
 - Accompagnement à l'installation du comité de projet & soutien du pilote
 - Aide à la planification du travail et à l'appropriation du kit d'outils
 - Echanges sur les analyses produites
 - **/!** Le renseignement du guide d'auto-positionnement ne s'effectue pas en présence du CREAI, mais lors de réunions en intersessions internes à l'ESMS.



| PHASES | PUBLIC concerné | juin-25 | juil-25 | août-25 | sept-25 | oct-25 |
|---------------------|------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| CONSEIL | | | | | | |
| Auto-positionnement | Copro / 10 ESMS | | | | | |

LES PHASES DU PROJET / Formations

- **Parcours de formation = 2 modules spécifiques + 1 module commun**
 - Module équipes pluridisciplinaires des ESMS (2j) -> 6 sessions de mai à juillet.
 - Module équipes de direction (2j) -> 2 sessions de mai à juin
 - Module final commun (1j) -> 8 sessions en septembre
- **Organisation des formations**
 - Formation inter-établissement, assurées par le CREA I
 - Dates prédéfinies. Inscriptions sur 1 seul module de formation
 - 15 participants max., membres des copro ou non (souhaitable d'associer d'autres acteurs de l'ESMS).
 - Le nombre de participants par établissement pourrait être de 10 à 12, tous statuts confondus.
 - Etablissements s'engagent à mettre à disposition une salle de réunion où réaliser la formation
 - Frais de restauration à la charge des participants

| PHASES | PUBLIC concerné | mai-25 | juin-25 | juil-25 | août-25 | sept-25 |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------|---------|---------|
| FORMATION | | | | | | |
| Module Cadres (2 sessions) | Dir & CDS / 10 ESMS | 6-13.05 14-23.05 | | | | |
| Module Equipes pluri (6 sessions) | Educs, psy, paraméd | 15-16.05 27-28.05 | 17-18.06 19-20.06 | 01-02.07 ?? | | |
| Module commun (8 sessions) | Tous les pros formés | | | | | ?? |

LES PHASES DU PROJET / Plan d'action

- Grille d'auto-positionnement et formations = préalables à la construction d'un plan d'actions par ESMS, visant à l'engager concrètement une dynamique d'évolution tenable et souhaitable.
- Sa construction est réalisée par le copro, et accompagnée sur site par le CREA I sous la forme d'un appui-conseil.
- Le plan d'actions constitue un livrable qui sera partagé à l'ARS (et au CD, pour les établissements à compétence partagée).
- Durée : 4 x 0,5j de novembre 25 à février 26

| PHASES | PUBLIC concerné | nov-25 | déc-25 | janv-26 | févr-26 |
|----------------|------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| CONSEIL | | | | | |
| Plan d'action | Copro / 10 ESMS | | | | |

TOUT CA POUR QUOI ?

- Transformer l'écosystème
et pas seulement le secteur médico-social
- Promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées
 - Partager une vision de la TdO entre acteurs,
aux différentes strates des organisations
 - Promouvoir une logique de responsabilité partagée

Retour sur l'expérimentation conduite en Ile-de-France

Jody SURIER

Directeur des Opérations et de l'Offre de Services

Fondation Poidatz

Conclusion de la rencontre

Adrienne GUINE

Directrice de la Délégation Territoriale ARS de l'Aube

Merci pour votre
participation